



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du lundi 28 octobre 2019
Salle multifonctionnelle - École de la Solidarité
19h00

Procès-verbal

Versant-de-la-Batiscan

Sont présents :

- ❖ Patricia Bertrand (parent)
- ❖ Marie-Pier Couture (représentant C.P.)
- ❖ Camille Duguay (enseignante)
- ❖ Marie-Hélène Gravel (parent)
- ❖ Véronique Guilbert (secrétaire)
- ❖ Audrey Lamarche (professionnelle)
- ❖ Guylaine Vaillancourt (enseignante)

Sont également présents :

- ❖ France Brûlé (directrice)
- ❖ Sophie Guillemette (présidente C.É.)

Sont absents :

- ❖ Aucune absence

Invités :

- ❖ Direction générale de la commission scolaire

De la Solidarité

- ❖ Brigitte Benoît (parent)
- ❖ Julie Dandeneault (enseignante)
- ❖ Cindy Gervais (enseignante)
- ❖ Steve Johnston (professionnel)
- ❖ Kim Lauriault (représentant C.P.)
- ❖ Martine Lavergne (service de garde)
- ❖ Amélie Trudel (parent)

- ❖ France Brûlé (directrice)
- ❖ Marie-Pierre Trudel (présidente C.É.)

- ❖ Aucune absence



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Madame France Brûlé explique la notion de quorum et constate qu'il y a quorum. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. **Questions du public**

Aucune question.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CÉ : 2019-20/01

CONSIDÉRANT que madame France Brûlé, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 28 octobre 2019;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sophie Guillemette (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Brigitte Benoît (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

4. **Choix d'un président(e) et son remplaçant(e)**

Rôle élu par madame France Brûlé. (À partir des règles de régie interne #3.2 et # 3.3)

CÉ : 2019-20/02

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président ainsi que son remplaçant parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a vérifié l'intérêt de chaque représentant des parents à occuper l'un ou l'autre des postes;





École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Pier Couture (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité de nommer madame Sophie Guillemette à titre de présidente du Conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan pour l'année scolaire 2019-2020; de mandater la directrice de l'école madame France Brûlé pour qu'elle informe la Commission scolaire du nom de la nouvelle personne qui occupera la présidence du Conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan pour l'année scolaire 2019-2020.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité de nommer madame Marie-Pierre Trudel à titre de présidente du Conseil d'établissement de l'école de la Solidarité pour l'année scolaire 2019-2020; de mandater la directrice de l'école, madame France Brûlé, pour qu'elle informe la Commission scolaire du nom de la nouvelle personne qui occupera la présidence du Conseil d'établissement de l'école de la Solidarité pour l'année scolaire 2019-2020.

Choix d'un substitut à la présidence du C.É.

CÉ : 2019-20/03

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président ainsi que son remplaçant parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a vérifié l'intérêt de chaque représentant des parents à occuper l'un ou l'autre des postes;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Pier Couture (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité de nommer madame Patricia Bertrand à titre de substitut du Conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan pour l'année scolaire 2019-2020; de mandater la directrice de l'école, madame France Brûlé pour qu'elle informe la Commission scolaire du nom de la nouvelle personne qui occupera la présidence du Conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan pour l'année scolaire 2019-2020.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Kim Lauriault (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité de se nommer, elle-même, à titre de substitut du Conseil d'établissement de l'école de la Solidarité pour l'année scolaire 2019-2020; de mandater la directrice de l'école, madame France Brûlé, pour qu'elle informe la Commission scolaire du nom de la nouvelle personne qui occupera la présidence du Conseil d'établissement de l'école de la Solidarité pour l'année scolaire 2019-2020.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

5. **Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019**

CÉ : 2019-20/04

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin dernier, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Pier Couture (**Versant-de-la-Batiscan**) d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019, tel que déposé en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**) d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019, tel que déposé en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

6. **Suivi du procès-verbal**

#8 : Le projet éducatif versus le plan de réussite. Un point est à l'ordre du jour de la réunion.

#8c : Il y aura un suivi au point 9j de la séance d'aujourd'hui.

7. **Correspondance** (courrier adressé au C.É.)

Aucune correspondance.

8. **Rapport de la direction**

De la Solidarité :

Madame Sophie Noël est la nouvelle secrétaire depuis le 12 septembre dernier.

Le spectacle aura lieu en mai à la salle communautaire, comme à l'habitude.

On suggère de changer la lettre pour les maternelles pour dire aux parents qu'ils peuvent accompagner leur enfant la première journée, pour la rentrée. Les enseignants n'étaient pas identifiés, à améliorer pour tous. (De la Solidarité et Versant-de-la-Batiscan)



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

Versant-de-la-Batiscan :

Madame Véronique Guilbert est la nouvelle secrétaire depuis le 12 septembre dernier en remplacement de madame Élodie Trudel.

Belle rentrée. Les parents de Saint-Charles et les enfants de la maternelle 4 ans et 5 ans ont eu une pré-rentrée, 2 jours plus tôt, qui a été très profitable pour tous.

Belle fête de la rentrée pour St-Gabriel, le vendredi suivant la rentrée.

On suggère de changer la lettre pour les maternelles pour dire aux parents qu'ils peuvent accompagner leur enfant la première journée, pour la rentrée. Les enseignants n'étaient pas identifiés, à améliorer pour tous. (De la Solidarité et Versant-de-la-Batiscan)

La bâtisse de St-Gabriel fête son 125^e anniversaire. Un spectacle à saveur historique aura lieu le 19 décembre à 19h. Coût à la hausse vers 5\$.

La commission scolaire a remis une somme importante, de plus de 6000\$, pour que l'école St-Gabriel puisse acheter des livres pour les élèves de 1^{ere} et 2^e année.

La cour d'école de Saint-Charles a été évaluée par une architecte paysagiste. La commission scolaire donne un montant de 25 000\$ pour l'aménagement d'un nouveau module (ou autre) dans la cour.

9. Sujets de discussion

a) **Suivi résolution 6^e au Tremplin**

Madame Ginette Masse, monsieur Claude Lessard et monsieur Réjean Hivon présentent ce point en réponse à la résolution que les deux conseils d'établissement ont envoyé à la commission scolaire en juin dernier.

Le Tremplin fera une offre de services pour 2020-2021 pour une nouvelle classe appelée « Groupe Explore ». Ce sera une classe régulière qui explorera les centres d'intérêts offerts au Tremplin. Les parents pourront inscrire leur enfant de façon facultative.

Une réunion d'information aura lieu mercredi le 30 octobre à 19h00 à l'école secondaire le Tremplin.

b) **Élection de la présidente**

Sujet déjà voté au point 4



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

c) Dénonciation d'intérêt des membres

Madame Brûlé explique l'importance de remplir le formulaire « Dénonciation d'intérêt » si un membre doit le faire en lien avec un sujet traité. Elle mentionne qu'il y aura toujours des documents de disponibles à chacune des réunions.

CÉ : 2019-20/05

CONSIDÉRANT que l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) stipule que tout membre d'un conseil d'établissement doit dénoncer, par écrit, toute situation qui risque de le mettre en conflit d'intérêts;

CONSIDÉRANT que madame la directrice met à disposition des membres, dès la première séance, un formulaire permettant aux membres du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité de procéder à la dénonciation de toute situation qui risque de les placer en situation de conflit d'intérêts;

CONSIDÉRANT que l'échéance pour retourner ce formulaire était le soir même de la première rencontre et qu'elle a reçu les formulaires signés suivants :



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Véronique Guilbert (**Versant-de-la-Batiscan**) et monsieur Steve Johnston (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité de mandater madame la directrice pour informer rapidement la présidence du conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan et la présidence du conseil d'établissement de l'école de la Solidarité, si elle apprenait qu'un des membres de notre conseil s'était placé en situation de conflit d'intérêts; d'informer les membres qu'ils doivent rapidement rencontrer, madame la directrice, si jamais leur situation personnelle changeait et les mettait en conflit d'intérêts et de remercier les membres qui s'engagent à dénoncer leurs intérêts dans des entreprises qui peuvent les placer en conflit d'intérêts.

d) Calendrier des séances régulières et modalités

Madame Brûlé présente un projet de calendrier des rencontres. Après discussion avec les membres, il est convenu que les rencontres seront à 19h00 et qu'elles seront en alternance entre l'école St-Gabriel et de la Solidarité. De plus, les rencontres se tiendront à 19h00.

Une demande est faite pour modifier le 24 février 2020 au lieu du 25 février 2020.

CÉ : 2019-20/06

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT que madame Brûlé a élaboré une proposition de calendrier de travail pour le conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité;



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

CONSIDÉRANT que cette proposition calendrier de travail tient compte, dans la mesure du possible, des rencontres du conseil des commissaires permettant ainsi à nos commissaires de venir nous rencontrer;

CONSIDÉRANT que cette proposition de calendrier de travail tient compte des rencontres du comité de parents permettant ainsi à notre représentante d'y assister sans compromettre sa participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Hélène Gravel (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter pour les travaux de votre conseil d'établissement, le calendrier de travail 2019-2020 avec les modifications demandées (24 février 2020 au lieu du 25 février 2020), tel que proposé par madame Brûlé :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'adopter pour les travaux de votre conseil d'établissement, le calendrier de travail 2019-2020 avec les modifications demandées (24 février 2020 au lieu du 25 février 2020), tel que proposé par madame Brûlé :

Dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante et de mandater madame la directrice pour qu'une copie soit présentée du calendrier de travail des séances ordinaires du conseil d'établissement 2019-2020 soit publiée. Que ce calendrier soit affiché dans l'école, diffusé par courriel ou par Facebook et qu'une copie soit envoyé aux commissaires du secteur.

Un rappel se fera par courriel ou par Facebook un peu d'avant de la date spécifiant la date, l'heure, l'endroit de la rencontre ainsi que l'ordre du jour qui sera envoyé aux membres.

e) Rôle du C.É. et Loi sur l'Instruction publique (LIP)

Madame Brûlé présente deux documents informatifs aux membres :

- Rôles et fonctions – résumé
- Extrait de la Loi sur l'Instruction publique qui concerne plus précisément le fonctionnement du conseil d'établissement.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

f) Règles de régie interne

À la demande d'un parent lors de l'assemblée générale qui voulait savoir comment contacter les parents du C.É., une chaîne téléphonique se fera. Donc, si un parent veut parler à un parent du C.É., il devra contacter la secrétaire d'école. Par la suite, celle-ci contactera le parent du C.É. et lui donnera les coordonnées du parent à contacter.

Les membres reçoivent les règles de régie interne du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité pour l'année 2019-2020. Madame Brûlé fait un bref survol du contenu de ces règles. Elle invite les membres à prendre connaissance de ces règles au cas où une situation se présenterait;

CÉ : 2019-20/07

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité doit établir ses règles de régie interne;

CONSIDÉRANT que le projet, tel que déposé est le même que celui de l'an dernier;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Pier Couture (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régies internes proposées par madame la directrice :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Brigitte Benoît (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régies internes proposées par madame la directrice et d'établir les règles de régie interne 2019-2020 du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

g) Membres de la communauté

Madame Brûlé explique le rôle du membre de la communauté. Elle demande par la suite s'ils désirent qu'un membre de la communauté fasse partie du conseil d'établissement.

CÉ : 2019-20/08

CONSIDÉRANT que la réponse est favorable, madame Brûlé demande vers quelle personne nous ferons la demande.



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Guylaine Vaillancourt (**Versant-de-la-Batiscan**), il est résolu à l'unanimité de demander à madame Johanne Germain si elle a un intérêt pour être membre de la communauté pour l'école du Versant-de-la-Batiscan.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Kim Lauriault (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité de demander à madame Céline Dessureault de revenir sur le conseil d'établissement comme membre de la communauté pour l'année scolaire 2019-2020.

h) Finances : budget du C.É.

L'allocation de fonctionnement versée pour l'année 2019-2020 à l'heure actuelle est de 552\$ (Versant-de-la-Batiscan) et de 569\$ (de la Solidarité). Le budget peut varier légèrement en fonction de la clientèle au 30 septembre.

Souper de fin d'année : 30\$

Frais de gardiennage : 15\$

Frais de déplacement : 10\$ pour 20 km et + (à ajouter au document de régie interne)

Collations et boissons pour le budget restant

Autres : ---

CÉ : 2019-20/09

CONSIDÉRANT l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui demande au Conseil d'établissement d'adopter son budget annuel de fonctionnement;

CONSIDÉRANT la présentation, par la direction de l'école, du montant se chiffrant à 556\$ (Versant-de-la-Batiscan) et de 578\$ (de la Solidarité) octroyé par la Commission scolaire pour le fonctionnement annuel du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que ce projet tient compte des revenus de l'année en cours;

CONSIDÉRANT les dépenses habituellement rattachées au bon fonctionnement du conseil d'établissement (congrès pour les membres parents, frais de déplacement et/ou de gardiennage, souper de fin d'année et achat de collations et de boissons);



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Pier Couture (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter le budget du conseil d'établissement 2019-2020 tel que proposé, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Brigitte Benoît (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'adopter le budget du conseil d'établissement 2019-2020 tel que proposé, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante et de mandater madame la directrice pour qu'elle rende compte au conseil, de l'état de son budget deux fois l'an.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

i) Calendrier COPS et éducation à la sexualité

Le contenu du calendrier COPS est présenté aux membres.

Éducation à la sexualité : obligation ministérielle, le contenu sera travaillé après janvier 2020.

CÉ : 2019-20/10

CONSIDÉRANT que les parents recevront une lettre d'informations à l'avance et que les enseignants écriront aux parents par la suite pour dire quels contenus ils ont fait avec leur groupe.



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Camille Duguay (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter les contenus COPS et les horaires pour l'éducation à la sexualité tels que proposés, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'adopter les contenus COPS et les horaires pour l'éducation à la sexualité tels que proposés, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

j) Bibliothèque (St-Gabriel)

Madame Brûlé présente un projet de revalorisation de la bibliothèque à l'école St-Gabriel.

CÉ : 2019-20/11

CONSIDÉRANT le projet de revalorisation de la bibliothèque de l'école St-Gabriel ;

CONSIDÉRANT les activités de financement en 2013-2014 ;

CONSIDÉRANT le montant total amassé de 511\$ à ce jour ;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Camille Duguay (**Versant-de-la-Batiscan**), et résolu à l'unanimité que le montant comptabilisé dans un fonds à destination spéciale en 2013-2014 soit transféré dans les revenus de l'année 2019-2020 afin de couvrir les dépenses cumulées spécifiquement dans le fonds 8 pour le projet PrBibli. (voir document en annexe)

k) Choix budgétaires pour les mesures

Les montants sont alloués selon la clientèle au 30 septembre de l'année précédente et les mesures et critères accordés arrivent au compte-gouttes.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

Madame Brulé présente le tableau des mesures pour l'année scolaire 2019-2020 et elle informe les membres de la répartition des sommes allouées. Une copie est versée en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

D'autres montants accordés pour des mesures arriveront sous peu. Le point sera remis à la prochaine réunion.

l) Normes et modalités

Madame Brûlé présente une précision qui a été ajoutée au point 6 de la page 3 du document donc une copie est versée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

m) Cour d'école (Versant-de-la-Batiscan)

Un projet a été écrit par madame Brûlé pour :

1- De la Solidarité :

Mur d'escalade intérieur + espaliers intérieurs pour 10 700\$ + URLS 1000\$

2- Versant-de-la-Batiscan :

3000\$ pour des jeux extérieurs à l'école St-Gabriel, le reste serait placé dans un fond à destination spéciale, pour une éventuelle entente tripartite (C.S., l'école et le MEES) pour revitaliser les cours des deux écoles. Tout dépendra de la réponse au projet.

n) Photos scolaires

CÉ : 2019-20/12

CONSIDÉRANT que le coût des photos est plus cher car il faut payer en plus pour les faire imprimer et qu'il n'y a aucune copie papier;

CONSIDÉRANT que le photographe a eu un beau lien avec les enfants et que la qualité des photos est belle;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Guylaine Vaillancourt (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à la majorité pour Versant-de-la-Batiscan de demander si possible d'avoir un habit de finissant pour les élèves de la 6^e année et on reconduit monsieur Perron en lui signifiant ce que l'on souhaite améliorer. (épreuve si possible, fond non blanc si pluie)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Steve Johnston (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité pour de la Solidarité, de demander si possible d'avoir un habit de finissant pour les élèves de la 6^e année et on reconduit monsieur Perron en lui signifiant ce que l'on souhaite améliorer. (épreuve si possible, fond non blanc si pluie)



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

o) Calendrier des activités et/ou sorties éducatives

Madame Brûlé présente le calendrier des sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2019-2020. Elle présente aussi les balises imposées par le ministère et les budgets reçus dans différentes mesures en lien avec les sorties et les activités éducatives :

CÉ : 2019-20/13

CONSIDÉRANT que madame Brûlé demande une dérogation pour l'autoriser à accepter que les enseignants puissent sortir des écoles avec les élèves jusqu'à 1 km sans que ce soit dit aux parents à l'avance (ex : poster une lettre au père Noël, faire une promenade dans les rues des municipalités, etc.). Par contre, les enseignants devront demander l'autorisation à madame Brûlé à l'avance.

CONSIDÉRANT que madame Brûlé explique que les classes qui ont des frais qui excèdent 60\$ feront la demande à des organismes, à des mesures ministérielles existences ou par des campagnes de financement approuvées par le C.É.



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sophie Guillemette (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'APPROUVER la programmation des activités telles que déposées, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et D'APPROUVER également la dérogation demandée par madame Brûlé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Brigitte Benoît (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité D'APPROUVER la programmation des activités telles que déposées, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et D'APPROUVER également la dérogation demandée par madame Brûlé;

- Correction qu'en dit Raton, 3\$ à payer par le parent. (pour tous les niveaux qui ont participé)

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2019-2020 et ce, pour l'école du Versant-de-la-Batiscan et pour l'école de la Solidarité.

p) Liste téléphonique des membres

Les membres du conseil d'établissement recevront, par courriel, la liste des membres ainsi que leurs coordonnées, et ce, pour chacune des écoles.

Si un parent de l'école veut contacter un parent de C.É., il doit communiquer avec la secrétaire et cette dernière fera le message au parent du C.É.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

10. Affaires diverses

Un parent explique qu'à Montréal il y a des écoles « TEST » qui ne restreignent pas les aliments allergènes autres que les noix et les arachides.

Réponse : À de la Solidarité, il y a un micro-ondes réservé uniquement pour les élèves concernés. Mis en place par les mesures adaptatives. Madame Brûlé explique qu'elle est tenue de respecter le protocole mis en place par le CIUSSS. Par contre, elle s'informerait s'il y a eu des changements suite aux essais dans certaines écoles de Montréal.

11. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 11 décembre 2019, à 19h, à l'école Saint-Gabriel.

12. Levée de l'assemblée

CÉ : 2019-20/14 **CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;



Il est proposé par madame Sophie Guillemette (**Versant-de-la-Batiscan**) de clore l'assemblée à 21h20.

Il est proposé par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**) de clore l'assemblée à 21h20.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

FIN DE LA RÉUNION

Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents

- Réunion ordinaire : Élections pour les comités
- Séance extraordinaire : Consultation sur le projet de loi 40 et résolution pour que les C.A. tiennent compte des « districts ».

Sophie Guillemette
Présidente (VB)

France Brûlé
Directrice

Marie-Pierre Trudel
Présidente (DLS)

Véronique Guilbert
Secrétaire (prise de notes)